Vous êtes **propriétaire, agence immobilière, ou autre bailleur**

Vous désirez louer un bien immobilier.
Votre souci : avoir la garantie que vos loyers et charges locatives seront effectivement payés.

Vous êtes **une banque**

Vous allez financer le dépôt de garantie d'une location.
Votre intérêt : être certain que le prêt octroyé sera bien remboursé.

CLÉ Aquitaine

dispositif initié par le Conseil régional d'Aquitaine vous offre cette garantie.

ÉTENDUE DE LA GARANTIE DE LOYER

CLÉ Aquitaine s'engage à vous régler le loyer et les charges locatives pour 12 mensualités maximum, sur une durée de 3 ans en cas d'impayés du locataire.
Cet engagement sera matérialisé **par une convention de garantie de loyer.**

Vos engagements :

- Louer un bien et demander un cautionnement conformément à la réglementation en vigueur
- Demander le versement des aides au logement en tiers payant
- Accompagner votre futur locataire dans ses démarches pour obtenir la garantie CLÉ Aquitaine
- En cas d'impayés, engager une négociation amiable avec votre locataire, avant d'avoir recours à la garantie de loyer CLÉ Aquitaine

ÉTENDUE DE LA GARANTIE DE PRÊT

CLÉ Aquitaine s'engage à vous assurer le remboursement des mensualités de 70% du prêt souscrit, en cas d'impayés de l'emprunteur.
Cet engagement sera matérialisé **par une convention de garantie de prêt.**

Vos engagements :

- Accompagner votre futur client dans ses démarches pour obtenir la garantie CLÉ Aquitaine
- En cas d'impayés, engager une négociation amiable avant de mettre en jeu la garantie CLÉ Aquitaine

ATTENTION !
La garantie doit être demandée et obtenue avant la signature du bail ou du contrat de prêt.

CLÉ Aquitaine

une aide à la caution locative et au dépôt de garantie
pour les jeunes*

Le conseil régional d'Aquitaine facilite l'accès au logement

Renseignez vous sur
cle.aquitaine.fr

*Voir p.3, les bénéficiaires concernés : CLÉ Aquitaine Pour qui ?

RÉGION AQUITAINE | L'AVENIR S'ÉCRIT EN AQT

Vous avez besoin de louer un logement

Votre problème : présenter **une caution locative**[1] à votre futur propriétaire et/ou avancer le **dépôt de garantie**[2] demandé à la signature du contrat de location.

1- Les propriétaires de logements demandent très souvent à leur futur locataire qu'un « garant » se porte caution pour payer directement les loyers en cas d'incapacité.
The housings owners very often ask their tenant for a « guarantor » to stand joint surety for him, in order to pay for his rents in case of legal incapacity.

2- Le dépôt de garantie est une somme généralement équivalente à un mois de loyer hors charges, demandée par le propriétaire à son locataire à l'entrée dans le logement, pour pallier d'éventuelles dégradations.
The deposit is a sum generally amounting to one month's rent (rental expenses non included) requested by the owner to the tenant when entering the housing, to compensate for possible damage.

CLÉ Aquitaine Mode d'emploi

Ce dispositif facilite la location d'un logement de deux façons :

GARANTIE DE LOYER pour la caution locative

Pour que vous puissiez présenter **un garant,** CLÉ Aquitaine propose à votre futur propriétaire ou agence immobilière **une garantie de paiement des loyers et des charges locatives,** en cas d'impayés justifiés de votre part. Cette garantie couvre 12 mensualités au maximum sur une période de 3 ans à compter de la date de signature du contrat de location.

Vos engagements :
- Payer votre loyer et vos charges locatives
- Cotiser à CLÉ Aquitaine (1,5% du montant du loyer)

GARANTIE DE PRÊT pour le dépôt de garantie

Pour que vous puissiez financer votre dépôt de garantie (généralement équivalent à un mois de loyer hors charges) par un emprunt bancaire, CLÉ Aquitaine propose à votre banque une **garantie de remboursement du prêt,** en cas d'impayés justifiés de votre part.
- Délai de réponse : 7 jours

Vos engagements :
- Payer vos mensualités de remboursement d'emprunt

CLÉ Aquitaine Pour qui ?

Plusieurs conditions à réunir :
- être étudiants boursiers (bourses relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur) ou non boursiers, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves du secteur paramédical et social, post-doctorants ;
- être en formation, stage ou contrat dans un établissement situé en Aquitaine ;
- être non éligible aux aides existantes.

Conditions d'éligibilité précisées sur cle.aquitaine.fr

Pour en savoir plus et bénéficier des garanties

CLÉ Aquitaine

→ Inscrivez-vous sur le site

cle.aquitaine.fr

Plus d'infos :

Vous êtes étudiant
CROUS DE BORDEAUX
cle.aquitaine@crous-bordeaux.fr
T. 05 56 33 92 38

Vous êtes en formation, stage ou contrat dans un établissement situé en Aquitaine
SIRES AQUITAINE
sires.aquitaine@wanadoo.fr
T. N° AZUR : 0810 005 677

> CLÉ Aquitaine est un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil régional d'Aquitaine.
> Le Fonds de garantie CLÉ Aquitaine est financé par le Conseil régional d'Aquitaine et le Fonds de Cohésion Sociale géré par la Caisse des Dépôts.
> La Cellule d'information CLÉ Aquitaine est gérée par le CROUS pour les étudiants et par le SIRES pour les autres statuts.
> La contractualisation des garanties de loyer et de prêt est assurée par le SIRES, gestionnaire du Fonds de garantie CLÉ Aquitaine.

IRQM 4C9 Toulouse B 393 658 760. - Digital Vision, Photolibo, Westend61. Réalisation respectueuse de l'environnement

En partenariat avec :

CROUS Bordeaux · SIRES Aquitaine · Caisse des Dépôts